

Le 29 novembre 2022

## DES GAINS POUR LES MEMBRES DE BEE-CLEAN DE LA RÉGION DE L'ONTARIO

Le STTP a négocié une nouvelle convention collective pour les membres de Bee-Clean à Hamilton, à Kitchener et à Windsor.

Cette nouvelle convention collective comporte des gains tangibles, et tous les membres du STTP devraient être fiers des améliorations que nous pouvons obtenir pour le personnel d'entretien ménager qui travaille dans les installations de Postes Canada.

### Voici quelques points saillants de la nouvelle convention collective :

- Hausses salariales de 13 % en 2022, de 3 % en 2023 et de 4 % en 2024, assorties d'un paiement rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Nous avons aussi maintenu un taux horaire minimum de 3 \$ au-dessus du salaire minimum.
- Nouvelles dispositions en matière de congés : congés pour raisons personnelles (remplacent les congés de maladie), congé pour fonctions de juré, congé parental, congé pour mise en quarantaine à plein salaire, congé de deuil, congé pour victimes de violence conjugale et congé spécial pour les situations échappant au contrôle des travailleuses et travailleurs ou de l'employeur qui entraînent la fermeture du lieu de travail.

- Toutes les heures supplémentaires sont travaillées de façon volontaire. L'employeur doit donner un préavis d'au moins trois heures avant le début des heures supplémentaires à effectuer et doit offrir au moins une heure supplémentaire rémunérée.
- La convention collective prévoit aussi la tenue de discussions sur la création d'un régime de retraite à l'intention du personnel de l'entretien ménager.

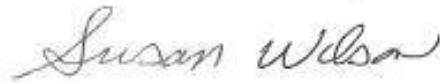
La nouvelle convention collective est en vigueur jusqu'au 30 juin 2025.

Les gains réalisés par les membres d'une unité de négociation renforcent l'ensemble du Syndicat.

Solidarité,



Mark Platt  
Directeur national de la région de l'Ontario



Susan Wilson  
Dirigeante régionale de l'éducation et de l'organisation  
Région de l'Ontario

2019 – 2023 / Bulletin n° 418  
/es sepb 225 gl/scfp1979